



CGT Finances Publiques Aveyron

Compte-rendu du CSAL du 22/09/2026

ORDRE DU JOUR

1. Fusion de la TH de Rodez et de la TH du Sud Aveyron au 01/01/2027 (pour avis)

Cette opération serait la seule prévue pour l'Aveyron dans le cadre du NRP2. En effet, le directeur a affirmé que rien de plus n'est programmé d'ici 2030, mais que les élections présidentielles de 2027 pourraient changer les choses.

Cette fusion est présentée comme nécessaire du fait de l'absence de candidature au poste de responsable de la TH de Millau, et à la mise en place compliquée de l'hôpital médian.

Le poste de A+ sera transformé en A, 3^e adjoint de la trésorerie hospitalière de l'Aveyron positionné sur Millau. A compter du 01/01/2027, les agents se retrouveront ALD avec une régularisation au 01/09/2027. Ils auront en effet la possibilité de déposer une demande de mutation au mouvement local pour obtenir un poste sur le service ou une autre affectation. Mais cela entraîne l'application du délai de séjour réglementaire ; pour l'éviter, la direction conseille de rester ALD. La RH prendra contact avec tous les agents individuellement.

La comptabilité se fera vraisemblablement à Rodez. L'organisation du service sera décidée avec les personnels des 2 trésoreries. De même, si l'accueil est maintenu sur les 2 sites, les modalités pourront évoluer.

ABSTENTION unanime des organisations syndicales. La CGT maintient sa position contre les fusions de service, car elles sont bien souvent accompagnées de suppressions d'emplois et de déménagements faisant ainsi perdre la notion de proximité de service public.

2. Plan de suppression du paiement par chèque (pour information)

Par économie, le choix a été fait de fermer le centre d'encaissement en juillet 2027. Bercy assume une surcharge de travail dans les services et le décrochage d'une partie de la population (la plus fragile). En prime, les agents doivent faire la promotion de cette mesure.

Pour information, en 2025, la DDFIP 12 a encaissé 258 060 chèques (filières industrielles et manuelles confondues).

2. Résultat 2026 de l'Observatoire Interne (pour information)

Les résultats diffèrent un peu de ceux présentés à la convention des C & B, puisqu'ils concernent l'ensemble des agents. Le résultat de 30 % d'agents étant optimistes sur leur avenir au sein de leur direction (25 % pour les C & B) résume à lui seul notre état d'esprit...

La direction se félicite du taux de participation qui s'élève à 70 %. Selon elle la situation s'améliore, mais restent des point noirs : la charge de travail et la fatigue notamment.

Elle a annoncé que des « espaces de dialogue sur le travail dans les services » allaient être mis en place. Au nombre de 2 par an, ils n'ont pas vocation à remplacer les réunions de service, cela sera un exercice « participatif sans toutefois être « un déversoir ».

4. Bilan campagne IR 2026 (pour information)

La direction se félicite du bon déroulement de la campagne 2026 et tient à remercier tous les collègues qui y ont contribué. Et plus particulièrement, les agents du SIP du ROUERGUE qui ont été impactés par l'évacuation du site 8 mai.

L'accueil physique « spontané » dans nos services est en augmentation sur un an (7 971 en 2025, 8 031 en 2026).

Notre direction a assuré 30 permanences sur 18 sites (contre 21 permanences sur 15 sites en 2025). Au total 1268 usagers ont été reçus (1129 en 2025) dont 255 à Decazeville, 215 à Saint-Affrique.

La fermeture des résidences et la suppression des emplois, subies ces dernières années, n'ont pas fait disparaître le besoin des usagers.

5. Point de situation de la démarche Eco-Fip (pour information)

La direction a rappelé les mesures déjà prises : filtres chaleur au CFP de Villefranche-de-Rouergue, amélioration du tri des déchets, succès de weetri (collecte d'appareils électriques qui sera étendu aux piles usagées), acquisition d'un 3^e véhicule électrique...

Les émissions de CO2 ont toutefois augmenté de 5 % entre 2019 et 2024 (Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre 2025). Augmentation liée à la taille de notre département et à la faiblesse du réseau de transports publics.

La CGT craint que la rigueur budgétaire empêche de prendre des mesures plus ambitieuses.

6. Questions diverses

- Avec la montée des prix du carburant, les demandes de télétravail (dans la limite des 3 jours réglementaires) seront évaluées au cas par cas par les chefs de service.

- La CGT a demandé des précisions concernant le relogement des services du 8 mai :

Les déménagements avenue Victor Hugo et avenue de Vabre interviendront dans la première quinzaine d'octobre.

Des conventions restauration sont en cours de signature avec des établissements à proximité. Une enquête de satisfaction va être prochainement réalisée par le Secrétariat Général.

En ce qui concerne le stationnement, si la récupération du parking du 8 mai s'avérait impossible, la direction s'engage à discuter avec la mairie des tarifs de stationnement.

Par ailleurs, une première réunion avec le RPIE et les services de l'État aura lieu le 14 octobre pour discuter du relogement définitif.